RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Hauts-de-France

Affaire suivie par Aline QUEVERUE
Directrice départementale du Nord
Téléphone : 03.62.72.86.10
Mail : aline.queverue@ars.sante.fr

Lille, le 7 novembre 2020

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France

à

Monsieur Michel LALANDE
Préfet du Nord
12, rue Jean Sans Peur
59039 Lille Cedex

Objet : lutte contre l'épidémie de COVID 19 – avis de l'ARS quant aux nouvelles mesures envisagées dans le Nord.

Par courrier en date du 7 novembre, vous sollicitez l'avis de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France quant à l'adoption de mesures que vous envisagez de prendre pour le Nord et plus particulièrement la ville de Roubaix, dans le cadre de la mise en œuvre du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et au regard de la poursuite de la dégradation de la situation sanitaire dans ce territoire.

L'avis de l'Agence est le suivant :

L'épidémie de COVID-19 continue de progresser fortement tant sur l'ensemble du pays que dans la région des Hauts-de-France. Ainsi, le taux d'incidence régional est passé de 343,5 cas pour 100 000 habitants à 577 cas entre le 21 octobre et le 4 novembre, soit une augmentation de près de 70% en deux semaines (source : Santé publique France).

Dans le Nord, cette incidence était de 511,1 cas pour 100 000 habitants le 21 octobre. Elle s'établit désormais, au 4 novembre, à 752 cas, soit une augmentation de 47 % en deux semaines. Le taux de positivité des tests de visée diagnostique RT-PCR, en constante progression, s'établit désormais à 22 %.

La diffusion de l'épidémie est encore plus forte dans le territoire de la Métropole européenne de Lille (MEL) dont le taux d'incidence en population générale est passé de 705,5 cas pour 100 000 habitants le 21 octobre à 826 cas le 4 novembre, soit une augmentation de 17% en deux semaines. Le taux de positivité atteint désormais 23 %.

Les taux incidence de certaines catégories d'âge sont tout particulièrement à prendre en compte. Ainsi, l'incidence chez les 15-29 ans demeure élevée dans le Nord, passant de 668 cas pour 100 000 le

18 octobre à 938 cas le 31 octobre soit une augmentation de près de 40 %. Elle s'établit dans la MEL à 989 cas pour 100 000 le 31 octobre.

La situation des 65 ans et plus se dégrade également fortement passant dans le Nord d'un taux d'incidence de 459 cas pour 100 000 le 18 octobre à 837 cas le 31 octobre soit une augmentation de 82%. Le taux d'incidence de cette catégorie d'âge dans la MEL est de 886 cas pour 100 000 le 31 octobre.

Quant à la ville de Roubaix, son taux d'incidence en population générale est plus de cent fois supérieur au seuil national de vigilance de 10 cas pour 100 000 habitants et ce, depuis le 19 octobre, s'établissant à 1134 cas le 19 octobre et 1144 cas le 4 novembre.

En conséquence, les admissions en hospitalisation conventionnelle comme en réanimation pour des patients COVID ont augmenté très sensiblement.

Ainsi, la part des patients COVID-19 en réanimation en région est passée de 41,4 % le 21 octobre à 63,6 % le 4 novembre.

A ma demande, tous les centres hospitaliers du Nord et de la MEL ont désormais déclenché leur « plan blanc » ou dispositif de gestion de crise interne.

L'ensemble de ces éléments montre donc une circulation toujours très active du virus, en progression, dans l'ensemble du territoire du Nord, de la MEL et particulièrement de Roubaix. Ceci justifie, afin de freiner la propagation du virus, la prise de mesures de limitation des interactions sociales, d'obligation du port du masque ainsi que toutes mesures appropriées aux circonstances de temps et de lieu comme limiter les activités de livraison, de livraison et de vente à emporter, dans le périmètre de cette commune, entre 22h et 06h00.

Pr Benoit VALLET

P/o

Le Directeur général adjoint
Le Directeur de l'offre de soins

Arnaud CORVAISIER